



Saint-Véran

LA COMMUNE DE ST-VERAN RECRUTE
UN AGENT TECHNIQUE – CANTINE SCOLAIRE
TITULAIRE OU CONTRACTUEL

CDD sur l'année scolaire 2022-2023 – Reconductible

A partir du 1^{er} Septembre 2022

7.5 heures hebdomadaires - Rémunération selon grille de la fonction
publique territoriale –
Echelon n° 7
Indice brut 381 / Indice Majoré 351

Poste de travail :

Agent de restauration, filière Technique, pour la cantine scolaire.
En équipe avec l'agent qui prépare les repas.
Relation avec le maire, l'élue en charge de l'école et de la cantine, la
secrétaire de mairie.

Missions :

***Accompagnement des enfants à la cantine** : vous accompagnerez les
enfants, à l'aide du deuxième agent de restauration, jusqu'à la cantine
scolaire, en veillant au respect des règles de sécurité, à l'aller et au retour

***Service des repas** : vous aiderez l'agent de restauration en charge de la
préparation des repas, au service des enfants, en partageant le repas avec
eux, en veillant au respect des consignes, de l'hygiène, de la sécurité

***Surveillance des enfants (au maximum 15 enfants)**

Compétences :

- Aimer travailler avec les enfants et en équipe
- Ponctualité
- Sens de la responsabilité
- Savoir se faire écouter, respecter les consignes
- Expérience dans l'enfance appréciée

Horaires :

11h30-13h Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Hors période de vacances scolaires de la zone B

Date de fin du dépôt des candidatures le **12 Août 2022**

Envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation manuscrite) à la
mairie de ST-VERAN 1, Place de l'église 05350 SAINT-VERAN
Tél 04.92.45.83.91 mairie.stveran@wanadoo.fr